

# Lettre d'information

## Le mot du Président



*La Fondation des œuvres du Berry fête ses trois ans d'existence. Elle peut déjà, en regardant en arrière, montrer son efficacité et donner à chacun de se réjouir de son existence.*

*A Bourges, les « Jardiniers d'eau » créent un esprit de fraternité au cœur des cultures maraîchères du marais ; dans la Brenne, « l'Epicerie sociale mobile » permet de soutenir des familles en incapacité de se déplacer. Grâce à vous, nous avons pu ouvrir un lieu d'accueil provisoire pour les réfugiés Ukrainiens.*

*Aujourd'hui, les projets ne manquent pas. Parmi eux, en mai 2024, celui de l'anniversaire des 700 ans de la dédicace de la Cathédrale de Bourges doit être souligné. Cet événement dépassera les frontières du Berry par son rayonnement artistique et culturel.*

*Solidarité, art, culture, éducation... Pour toutes ces actions qui permettent que notre Eglise soit une réalité incarnée sur notre territoire et dans les familles, **nous comptons sur votre soutien.***

**+ Mgr Jérôme Beau**

Archevêque de Bourges

Président de la Fondation des œuvres du Berry

# 700 ans de la dédicace de la cathédrale



**700 bougies**, imaginez un peu la taille du gâteau ! 700 bougies pour un anniversaire **hors du commun**, celui d'une cathédrale, **notre** cathédrale de Bourges. Mais comment dater la naissance d'une cathédrale ? Petit **retour historique** pour comprendre.

La construction de la cathédrale Saint-Etienne de Bourges débute aux alentours de l'an 1195 sous l'épiscopat du **Cardinal Henri de Sully** (1183-1200). C'est son successeur, **Guillaume du Donjon** (1200-1209) qui poursuit l'œuvre de construction du chœur gothique mais il faut attendre l'épiscopat de **Mgr Guillaume de Brosse** (archevêque de Bourges de 1321 à 1331) pour que la cathédrale soit consacrée.

La messe de dédicace est célébrée le **dimanche 6 mai 1324**, l'édifice est alors officiellement affecté au culte. Voici notre « acte de naissance » de la cathédrale.

**1324-2024** : l'année 2024 marquera donc le 700ème anniversaire de la dédicace de la cathédrale. Un tel anniversaire ne pouvait rester dans l'ombre ; il rappelle à tous **la beauté et l'importance du patrimoine en Berry**. De grandes festivités civiles et religieuses se déploieront dans la ville de Bourges, dans et autour de la cathédrale Saint-Etienne, pour honorer ce « **temple de pierre où les fidèles se réunissent pour prier et célébrer les sacrements, joyau de l'art gothique où les touristes déambulent avec bonheur** ».

L'organisation de cet anniversaire de grande ampleur, projet culturel et patrimonial, repose sur une association créée pour la circonstance : « 700 ans de la Dédicace de la Cathédrale de Bourges ».

**3 grands événements sont en préparation :**

- ◆ des **festivités** du 24 au 26 mai : expositions, représentations théâtrales, animations de rue, illuminations qui culmineront avec la messe pontificale du dimanche 26 mai, présidée par le **Cardinal Jean-Marc Aveline** et animée par les chorales liturgiques du diocèse ;
- ◆ un **colloque historique** les 4 et 5 octobre 2024 ;
- ◆ la **réalisation d'un nouveau vitrail** pour la cathédrale, vitrail figuratif sur le thème « Pierres vivantes de la cathédrale - les grands témoins de l'espérance en Berry du XVIIIème au XXème siècle ».

*La Fondation des œuvres du Berry s'engage auprès de l'association en participant au financement de ces événements.*

*Elle a besoin de vos dons ! En devenant mécène du projet, vous participerez au rayonnement du patrimoine religieux en Berry et contribuerez à la réalisation du nouveau vitrail d'un édifice inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco... ce n'est pas rien !*

Par le soutien à cette démarche artistique, vous pourrez exprimer, avec la Fondation, combien le patrimoine est et **doit rester quelque chose de vivant, tourné vers l'avenir, et pas seulement un héritage du passé.**

Merci de votre engagement avec nous pour un projet-phare de notre diocèse, dont **le rayonnement dépassera largement les frontières du Berry.**

La cathédrale Saint-Etienne appartient au patrimoine mondial, certes du fait de son inscription sur une liste mais surtout par le nombre de visiteurs de tous pays qui franchissent son parvis chaque année. Alors ensemble, faisons de ce 700ème anniversaire **un événement grandiose et mémorable dont la trace restera pour les générations futures.**

Crédit photo: *Claire Maldague Caccamo*



# Maison des Familles du Berry

Grâce au soutien de notre Fondation, la Maison des Familles du Berry a financé son **flyer de présentation** et lancé la **création de son site internet**. En attendant qu'il soit opérationnel, une **page facebook** annonce déjà le calendrier des prochaines rencontres et événements. La **première newsletter** a aussi été envoyée à un grand nombre de contacts.

Illustration de la diversité des propositions et des publics visés, on y trouve pour ce dernier trimestre 2023 des **cours de massage parents-bébé**, une invitation à **randonner en famille** en forêt d'Allogny qui a d'ailleurs rassemblé plus de 80 randonneurs de tous âges le 15 octobre dernier ! Mais aussi des **ateliers** et **conférences** sur les thèmes des apprentissages scolaires, de l'alimentation ou de l'art.

Fidèle à son ambition de consolider les liens dans les familles, la Maison des Familles du Berry sait devoir compter sur les praticiens du soutien à la famille (les acteurs du monde médical et paramédical mais aussi de l'éducation ou de la parentalité). Aussi, propose-t-elle de faire une belle place à des moments de convivialité, tels que l'« **apéro réseau des praticiens du soutien à la famille** » qui en est déjà à sa troisième édition. C'est pour eux l'occasion de mieux se connaître et d'échanger sur leurs pratiques pour être toujours au plus près des besoins des familles.

*Soutenue par la Fondation et convaincue de l'importance de proposer des rencontres réelles, elle espère pouvoir ouvrir un lieu d'accueil physique pour la rentrée 2024 ! Elle reste à l'écoute de toute opportunité de locaux à investir afin de devenir un vrai lieu de référence du soutien à la famille.*

Maison  
des familles  
du Berry

SOUTENIR • ORIENTER • FORMER

Besoin  
de se  
poser ?

Besoin  
de prendre  
conseil ?



Besoin  
d'une  
information ?

## Les jardiniers d'eau

Bientôt **trois ans d'existence** pour nos jardiniers des marais de Bourges ! L'heure de dresser **un premier bilan** qui se révèle **très positif**. En atteignant presque l'autonomie budgétaire pour son fonctionnement, l'Association des jardiniers d'eau emporte déjà une première victoire, dont elle peut être fière. Elle se projette ainsi avec sérénité vers une **nouvelle année de cultures et d'activités**. Se faire connaître était un deuxième enjeu majeur. Interviews presse et radio ont contribué à la notoriété de l'association et favorisé des actions croisées avec d'autres acteurs de la **solidarité contre la précarité et le chômage**. Le bouche-à-oreille a fonctionné pour attirer de nouveaux bras dans les marais : **Dominique, Fabienne, Véronique, Martine, Jean-Pierre, Elisabeth, Philippe et Nicole** et d'autres ont rejoint avec enthousiasme les rangs des jardiniers. Et tous sont heureux de présenter leur nouvelle lettre de liaison « **Les feuilles d'eau** » publiée à l'orée de l'été. Les feuilles d'eau sont consultables sur le site de la Fondation à la page du projet « Association des jardiniers d'eau ».



*Mais le plus beau et gratifiant des succès, c'est la magnifique récolte de légumes bio et petits fruits rouges qui a couronné des heures d'effort sous le soleil. Le partage de ces beaux « fruits de la terre et du travail des hommes » a de quoi redonner le sourire et la fierté à des personnes qui, pour certaines, ont des parcours de vie cabossés. La joie exprimée lors des moments de convivialité était là pour le signifier. Dans ce bout de marais, le mot « écologie intégrale » prend tout son sens.*

*Les projets ne manquent pas pour l'année qui s'ouvre. Le développement de l'association et la pérennisation de ses actions passera sans doute par de nouveaux investissements en matériel agricole. L'achat d'une débroussailleuse est à l'étude pour 2024.*

*Grâce à vos dons, la Fondation continuera à soutenir les Jardiniers d'eau dans leurs investissements !*



# Epicerie Sociale Mobile de Brenne

Les **tournées hebdomadaires de la camionnette** de l'épicerie sociale mobile sont maintenant bien inscrites dans le paysage rural des **petits villages de la Brenne**.

Signe d'une période d'inflation et d'augmentation de la précarité économique, ce sont **116 familles bénéficiaires** qui ont été recensées par l'association, un chiffre malheureusement en augmentation constante. Et de nouvelles municipalités demandent à être intégrées dans les tournées pour que leurs administrés soient aussi soutenus.

**La hausse des demandes** n'est pas sans poser de problèmes à l'association qui peine à assurer son approvisionnement auprès de la Banque alimentaire. Le constat est en effet le même à l'échelon local qu'au niveau national. Afin d'assurer la continuité de ses dons, l'épicerie sociale mobile recourt à des achats en supermarché traditionnel : lait, œufs, viande, etc sont revendus à prix coûtant.

Le projet majeur pour l'année 2024 est **l'extension de la surface de vente à Vendœuvres**, pour accueillir les bénéficiaires dans de meilleures conditions. Une dalle sera coulée à l'arrière de la boutique et pourra recevoir **deux mobil-homes**.

A la demande des assistantes sociales, l'épicerie développe un système de colis « **d'urgence** » qui pourront être déposés **directement chez les familles**.



Directeur de la publication : Mgr Jérôme Beau

Rédaction : Bénédicte Bergerault avec la collaboration de Marion Decroq

Maquette : Fabien Poinsard Impression : Imprimerie Notre-Dame (Bourges)



## JE SOUTIENS LA FONDATION

Je fais un don de :

€

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

◇ Par e-mail

E-mail \_\_\_\_\_

◇ Par voie postale

Je libelle mon chèque à l'ordre de  
**La Fondation des oeuvres du Berry**

◇ M.    ◇ Mme    ◇ Mlle

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

OU

Je fais un don en ligne.

[www.oeuvres-du-berry.org](http://www.oeuvres-du-berry.org)

## ET JE PROFITE D'AVANTAGES FISCAUX

- déduction de l'IR égale à 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
- déduction de l'IFI égale à 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000€.
- déduction de l'IS égale à 60% du montant de votre don dans la limite de 20 000€ ou 0,5% de votre chiffre d'affaires.

Je renvoie ce bulletin accompagné de mon don dans une enveloppe timbrée **Fondation des oeuvres du Berry**  
**Maison diocésaine 23 rue Nicolas Leblanc 18000 Bourges**

Les données recueillies vous concernant sont nécessaires au traitement de votre don, à l'émission de votre reçu fiscal et à la gestion de notre lien avec vous : réponse à vos demandes, envoi d'informations et de sollicitation. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel et à la Loi Informatique du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité ou effacement des données, d'opposition et limitation de leur traitement sur simple demande écrite à Fondation des oeuvres du Berry, Maison Diocésaine, 23 rue Nicolas Leblanc, 18000 Bourges ou [contact.fondation@oeuvres-du-berry.org](mailto:contact.fondation@oeuvres-du-berry.org)